

Spécial assureurs: la FNAA accuse les assureurs de tromperie!

mercredi, 25 septembre 2013

En fouillant dans les chiffres des assureurs, la FNAA est arrivée à un constat troublant et explosif : contrairement à ce qu'affirment les compagnies, l'assurance auto est tellement rentable qu'elle invalide de fait les pressions tarifaires toujours plus fortes sur les carrossiers et les experts. La FNAA a donc décidé de dénoncer une situation qu'elle estime préjudiciable au métier... et aux consommateurs !

Incroyable mais pourtant vrai : les assureurs, contrairement à ce qu'ils distillent à l'envi, gagneraient beaucoup d'argent avec l'activité assurance automobile ! C'est la FNAA (Fédération nationale des Artisans de l'Automobile) qui l'affirme, après avoir traqué et débusqué des chiffres qui, à y regarder de près, sont effectivement surprenants : en 2011^(*) selon la FFSA (Fédération Française des Compagnies d'assurance), les assureurs ont collecté 19 milliards d'euros en primes d'assurance et reversé... 15,5 milliards d'euros en indemnisation (1 728 € en moyenne par sinistre pour environ 9 millions de dossiers). Le calcul est simple comme une soustraction : les assureurs dégagent la modique somme de 3,5 milliards d'euros par an, soit une confortable marge brute de 18,5% de profitabilité dans l'activité automobile.

La fin du mythe de la non-rentabilité

Pourquoi s'agit-il d'un gros pavé dans la mare ? Parce que les compagnies d'assurances professent habituellement un tout autre dogme et de bien différents "éléments de langage". Ils répètent ainsi que, malgré tout, «*techniquement*», l'activité assurances automobiles est en déficit larvé et menace de le rester du fait notamment du coût de réparation croissant et surtout, de l'augmentation irrépressible des indemnisations corporelles.

C'est vrai, concède la FNAA : le coût des conséquences corporelles des accidents progresse de 5% pour an alors que les sinistres matériels régressent. Et selon les chiffres de la Caisse centrale de réassurance (CCR), ces dommages corporels coûtent la bagatelle d'environ 4,5 milliards d'euros par an. Mais ce que la FNAA révèle, c'est que même tout bien pesé, même tout bien pris en compte, les chiffres demeurent têtus : ces 4,5 milliards sont déjà inclus dans les 15,5 milliards globalement remboursés. En fait, les assureurs gagnent bien 3,5 milliards par an !

Féroce réquisitoire

Qu'on ne s'y trompe pas, explique en substance Gérard Polo, président de la FNAA : il ne s'agit pas de reprocher bêtement aux assureurs de gagner de l'argent. Mais à la lumière de ces excellents chiffres, il s'agit en revanche de remettre en perspective toute la problématique de la mainmise des assureurs sur la filière de la réparation-collision, experts et carrossiers compris.

Et sur ce terrain, le réquisitoire de la FNAA est aussi féroce que la situation lui paraît injuste : les carrossiers en ont assez de payer pour que les assureurs s'enrichissent. «*On pouvait jusqu'alors penser que, la rentabilité globale de l'assurance en France étant incertaine, les sacrifices exigés par nos donneurs d'ordres en termes de taux de main d'œuvre, de remises et de services imposés étaient sinon toujours acceptables, au moins justifiés*», explique Gérard Polo, président de la FNAA. Le mot n'est pas dit, mais il est pensé très fort : les assureurs trompent éhontément les experts et les carrossiers...

Carrossiers et experts, dindons d'une mauvaise farce...

Ainsi, après avoir rappelé en détail comment les assureurs ont organisé leur maîtrise de toute l'activité (plateformes de gestion de sinistre, agréments, contrôle des flux de véhicules à réparer...), la FNAA en vient à l'essentiel de son message.

«Rentables ou pas, dommages corporels inclus ou pas, il apparaît clairement que les réparateurs ne sont que les dindons d'une farce qui n'a que trop duré», ironise amèrement Gérard Polo. «Les assureurs ne demandent pas aux chirurgiens et aux personnels médicaux de tenir compte, dans leurs prestations, du coût du véhicule accidenté. Pourquoi alors ponctionnent-ils toujours plus les carrossiers-réparateurs pour financer des coûts indemnisation corporelle qui ne sont de toute façon ni de leur responsabilité, ni liés à leur prestation?».

Injuste variable d'ajustement...

Car c'est là tout le fond du discours : la FNAA accuse ni plus ni moins les assureurs de réduire les experts auto et les carrossiers à une vulgaire *«variable d'ajustement qui permet aux compagnies de maintenir leur seule rentabilité»*, martèlent en cœur Jean-Paul Veyrac et Serge Valet, respectivement président et président délégué de la Branche Carrosserie de la FNAA.

Mais la FNAA, soucieuse de faire entendre son message au grand public, se défend de toute approche "corporatiste", même si, pessimiste, elle calcule que si rien ne change, quelque 8 000 entreprises de carrosserie sur les 14 400 existantes sont menacées et avec elles, une bonne partie des 32 000 emplois qu'elles représentent. *«Soit l'équivalent de 10 usines PSA/Aulnay-sous-Bois qui disparaîtraient silencieusement»*, assène la FNAA pour bien marquer les esprits.

Carrossiers, consommateurs : même combat!

Elle estime donc que la limite du tolérable est atteinte, mais pas seulement sur la seule question financière. *«Il ne s'agit pas de réclamer une meilleure rétribution des carrossiers et des experts pour le seul besoin de restaurer une salvatrice rentabilité»*, précise Aliou Sow, secrétaire général de la FNAA ; *il s'agit maintenant de prendre conscience, avec les consommateurs et les pouvoirs publics, d'une bien plus grave urgence. Si rien ne change, les carrossiers n'auront plus à court terme ni les moyens, ni la latitude pour pouvoir assumer pleinement et en conscience leur devoir d'une réparation parfaite garantissant l'intégrité du véhicule et la sécurité de l'automobiliste.»*

Et c'est fort de cette argumentation consumériste que la FNAA repart à l'assaut avec 5 demandes-clés qu'elle estime impérieuses (voir [«Les 5 actions-clés préconisées par la FNAA»](#)). Selon l'organisation professionnelle, ces actions doivent permettre, enfin, de délivrer les carrossiers, les experts et les consommateurs des seuls critères financiers pour les remettre au centre d'une seule exigence : garantir des voitures sûres par une réparation correctement –et équitablement– rétribuée.

©La FFSA n'officialisera les chiffres 2012 que début octobre 2013

Voir aussi:

[Spécial assureurs: les 5 actions-clés préconisées par la FNAA](#)

[Spécial assureurs: la "démonopolisation" des pièces captives!](#)

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite